

Grande journée de la SSST le 08/05/2015

Le futur de l'être-bien au travail ?

Valeurs et visions croisées des professionnels.

Le point de vue des généralistes

Le Mémorandum sur un nouvel avenir pour la Santé et le Bien-être au Travail rencontre bien évidemment nos préoccupations, nous ne pouvons qu'être en total accord avec les constats énoncés et les pistes de réflexion de cet excellent travail.

Nous sommes frappés par le nombre grandissant de plaintes liées au travail présentées par nos patients, la crainte de perdre un emploi, l'impossibilité de jongler avec les heures de travail et la maladie du petit dernier, la désintégration du tissu social et familial, le manque d'entraide et de solidarité, la précarisation de certains, les pièges à l'emploi et le nombre de demandeurs d'emploi dépassant largement le nombre d'emplois disponibles. Le travail est bien entendu une contrainte mais il est aussi ce qui constitue en partie notre identité qui nous semble de plus en plus mise à mal, bref la litanie peut continuer encore et encore.

La dispersion des compétences, la fragmentation des structures et le manque de coordination deviennent un casse-tête et il ne se passe pas une consultation sans que nous ne soyons confrontés à la complexité des démarches lors d'une ITT par exemple (en amélioration tout de même avec la visite de pré-reprise chez le MT et l'assouplissement des démarches à la mutuelle pour la reprise partielle de travail) d'un accident de travail, l'ITT d'un intérimaire, d'un chômeur, congé d'allaitement, tous les constats possibles et imaginables et certificats divers, variés et surprenants. Cette complexité pouvant nous entraîner malgré notre bonne volonté à finalement devenir parfois contre productifs, voire nocifs (dans les accidents de travail par exemple) et à rater des réinsertions socioprofessionnelles de patients par manque d'information, de relais et de centralisation.

Historique de la relation entre la SSST et la SSMG avec la gestation de la cellule Santé et Bien-être au travail de la SSMG et la naissance du réseau TRIO.

La cellule santé et bien-être au travail de la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG) a vu le jour en 2010, en raison d'une part des sollicitations de plus en plus nombreuses d'organismes extérieurs invitant la SSMG à participer, soit à des projets, soit à une réflexion relative à l'interaction avec le travail et c'est notamment le cas de la démarche entamée par la SSST en 2010 par l'intermédiaire de son Président Philippe Mairiaux et l'ASMA, et d'autre part, les préoccupations des généralistes membres qui rencontrent de plus en plus souvent dans leurs consultations des plaintes des patients en relation avec le travail sans qu'ils disposent des ressources pour faire face à ces problématiques.

La motivation de la SSST et de l'ASMA était de limiter, dans toute la mesure du possible, le nombre de cas où un travailleur perd son lien d'emploi sans qu'il y ait pour autant sur le plan médical, de raisons objectives qui justifient cet écartement du milieu de travail ; dans ces cas malheureux, il s'agit le plus souvent d'un enchaînement de prises en charge inappropriées, de discours médicaux contradictoires, venant se greffer sur un terrain personnel fragile. Les deux associations avaient développé une série de propositions concrètes visant à modifier certains aspects de la législation concernant les deux professions de Médecins du Travail et de Médecins Conseils et c'est dans ce cadre qu'un contact a été pris avec la SSMG pour qu'un travail de réflexion de fonds puisse s'entamer avec la Médecine Générale car le maintien dans l'emploi et la réinsertion professionnelle ne peuvent s'envisager sans la participation du médecin traitant qui constitue un pilier essentiel du processus.

La SSMG en collaboration avec la SSST et L'ASMA a organisé en novembre 2012 une grande journée réunissant médecins du Travail, MC et MG : et au boulot, ça va ? Les participants ont montré qu'une collaboration constructive entre les 3 spécialités était possible et souhaitée de part et d'autre.

Les heureux parents : SSST, ASMA et SSMG ont accouché d'un bel enfant en mai 2014 : le réseau TRIO dont la SSMG organise le fonctionnement.

Les objectifs du réseau sont les suivants :

- informer et aider le MG dans la prise en compte de la "dimension travail" dans son approche du patient
- mieux connaître le rôle du MG, MT et MC
- améliorer la communication, la concertation, la collaboration dans l'intérêt du patient en risque de décrochage socioprofessionnel : réflexion sur une approche structurée de communication (structure locale)
- réflexion sur des stratégies de démarches positives pour aider le patient à ne pas se désinsérer du milieu socioprofessionnel ou à se réinsérer (évaluer les capacités restantes, proposition de solutions en concertation avec d'autres secteurs, ...)
- malette à outils qui reprend la législation en matière d'incapacité de travail et explication des possibilités de réinsertions socioprofessionnelles
- réunions accréditées.

Le fonctionnement de ce réseau est basé sur le travail de petits groupes de médecins généralistes se réunissant localement à raison de 3 réunions par an pendant 1 an : un MG animateur + un MG rapporteur : en fin de réunion, un court PV avec les questions posant problèmes à envoyer à la SSMG.

Groupe de max. 20 personnes : l'animateur MG, des MG (majoritaires), 2 MT (services différents) et 2 MC (de mutualités différentes). Chaque groupe peut inviter un expert (méd. agréé ONEM, méd. expert d'assurance ou désigné par les tribunaux, coach du travail, travailleur social, ...).

IL existe à l'heure actuelle 8 groupes TRIO actifs, 1 à Bruxelles, 2 à Charleroi, 1 à Namur, 1 à Mons, 1 à Liège, 1 à Huy, 1 au Luxembourg et 2 autres groupes en formation dont 1 à Bruxelles et 1 en Brabant Wallon.

Avant toute chose, de manière unanime et insistante les MG du réseau TRIO demandent un moyen de communication performant simple et sécurisé entre la médecine du Travail, les Mutuelles, l'ONEM, le FMP et autres avec l'accord du patient et pour pouvoir échanger les données pertinentes avec bien évidemment une simplification des démarches administratives et donc également une simplification des structures ayant un rapport avec la santé, actuellement nous avons l'impression de fonctionner avec le bouche à oreille sans structure efficace.

Comment améliorer la prise en charge de la santé et du bien-être au travail des patients en Médecine Générale ? Fermons les yeux et imaginons...

Voici donc le MG nouveau !

L'anamnèse concernant le travail se trouve incorporée dans le logiciel médical, il suffit de poser, si nécessaire, les questions que le logiciel propose à l'énoncé du travail du patient, de manière à comprendre et visualiser le plus exactement possible ce que le patient fait et vit au travail. Quel est le travail du patient ? En quoi consiste son travail ? Quels sont ses horaires ? Quels sont les risques auxquels il est soumis ? Qu'est-il pertinent que le MG sache ? Les mêmes questions concernant le/la conjoint(e) peuvent être utiles également. Le nom du travailleur nous donne directement accès au nom de l'entreprise dans laquelle il travaille ainsi que les coordonnées de la Médecine du Travail.

Le cursus universitaire des étudiants en médecine, intègre parfaitement la dimension du travail dans la prise en charge des patients, ce cursus leur permet d'une part d'analyser leur propre rapport au travail en tant que médecins et d'autre part de leur donner une formation scientifique, sociologique, psychologique, philosophique, économique, historique et autre sur la santé et le bien être au travail qui se poursuit en enseignement postuniversitaire tout au long de leur carrière, ce qui assure une prise en charge de chaque patient dans sa globalité, la médecine générale est devenue une médecine globale qui prend en compte le contexte de vie de chaque patient.

Les médecins généralistes ont tous fait un stage en Médecine du Travail et dans les mutuelles, leur permettant d'être des acteurs responsables, conscients des implications des décisions qu'ils prennent, ils ont appris à utiliser le site informatique unique, très convivial et ludique qui centralise toutes les données et démarches à entreprendre pour la sante et le bien-être au travail. Le MG est amené à donner son degré de satisfaction, toutes ses remarques et bonnes idées seront examinées rapidement par un comité de Sages en perpétuel questionnement, entouré d'une équipe de collaborateurs détendus, aimables et efficaces, les bonnes idées seront récompensées par un séjour linguistique de leur choix.

Chaque travailleur en incapacité de travail est contacté par son entreprise et/ou la médecine du Travail afin de savoir si elle peut l'aider, en accord avec les syndicats bien entendu et dans le respect de la vie privée.

Les entreprises qui engagent des personnes handicapées sont récompensées de même que celles qui adaptent les postes de travail pour leurs travailleurs ayant des problèmes de santé, les travailleurs plus âgés peuvent alléger leur temps de travail et/ou diminuer leur rendement.

Chaque adulte peut bénéficier d'une allocation universelle minimale avec possibilité de travail à la carte, de même qu'une allocation plus importante à ceux qui ont fait ou ont dû faire le choix de s'occuper de leur conjoint, enfant ou parent gravement malade, il faut noter également que le nombre de places pour les patients IMC, les enfants autistes ainsi que les personnes en difficultés de santé dans les centres de jour sont suffisantes ainsi que le nombre des personnes qui s'en occupent, la liste d'attente pour trouver une place en résidence pour ces malades est de l'ordre de 2 mois. Les aînés en perte d'autonomie sont aidés au domicile le plus longtemps possible par des services de soins en suffisance et lorsque ces personnes doivent aller en institution, elles sont entourées par du personnel à leur écoute, disponible et compétent dont les conditions de travail sont d'ailleurs excellentes, le personnel se recycle régulièrement, a la possibilité de faire partie d'un groupe de parole et de demander une mutation lorsque le travail devient lourd (un exemple parmi d'autres). Ces structures permettent par ricochet d'augmenter le bien-être de tout le monde, des travailleurs comme des usagers et des familles des usagers.

Et enfin comme citoyen, quel peut être notre rôle dans la Santé et le Bien-être au travail ?

La notion de citoyenneté et du bien vivre ensemble est importante, l'entraide et la solidarité sont de mise. La participation citoyenne aux décisions de la Cité est dans les gènes.

Tout le monde est content de payer des impôts très élevés qui servent à la collectivité, sans gaspillage, les routes sont en bon état, les trains arrivent à l'heure, le taux de natalité a augmenté, il y a suffisamment de places dans les crèches, la consommation d'antidépresseurs est en chute libre, le chômage diminue régulièrement, notre modèle social s'exporte.

Dr Evelyne Lenoir

Médecin Généraliste

Responsable de la cellule Santé et Bien-être au Travail de la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG)

75 rue Henri Bergé,

1030 Bruxelles

elenoir@belgacom.net